

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 23 juin 2022

CIRCULAIRE ICCAT n°4457 / 2022

OBJET : 23^e RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)

Au nom du Président de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), j'ai l'honneur de vous informer que l'Union européenne accueillera la 23^e réunion extraordinaire de la Commission. La réunion aura un format hybride et se tiendra au [Ria Park Hotel and Spa](#), Vale do Lobo (Portugal), du 14 au 21 novembre 2022. Veuillez noter qu'une réunion intersessions de la Sous-commission 4 se tiendra au même endroit le 13 novembre 2022.

Les **ordres du jour provisoires** respectifs de cette réunion et de celles des organes subsidiaires de la Commission, ainsi que le **calendrier provisoire**, seront disponibles dès que possible sur le [site web](#) de l'ICCAT.

Pour des informations sur les exigences en matière de visa, veuillez consulter ce [site web](#).

En ce qui concerne l'organisation de la réunion, le Secrétariat de l'ICCAT a établi la procédure suivante :

Inscription à la réunion

- Pour faciliter le processus d'inscription, un formulaire d'inscription électronique est disponible sur le [site web](#) de l'ICCAT. Veuillez saisir vos informations et cliquer sur le bouton d'**envoi** pour les transmettre au Secrétariat.

Réservation d'hôtel

- L'agence recrutée pour cette réunion est ALIVE/WINABLE. Un site web dédié sera bientôt mis à disposition par l'agence, où les participants pourront trouver des informations supplémentaires. Veuillez contacter directement l'agence pour obtenir des informations sur les hôtels, la réservation de chambres d'hôtel (il y aura un formulaire d'inscription), la réservation de salles de réunion, les transferts d'aéroport, etc.

Veuillez noter que la liste de distribution du courrier est limitée. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir diffuser cet avis parmi les membres potentiels de votre délégation. Cet avis de réunion sera également publié sur le [site web de l'ICCAT](#). Les documents destinés à la distribution générale qui deviennent disponibles avant la réunion seront également placés sur le [site web de l'ICCAT](#).

Conformément à la [Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT](#) (Rec. 20-09), des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement d'un **délégué** par Partie contractante en développement. Les demandes doivent



COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

être transmises au Secrétariat de l'ICCAT (ICCAT-Travel@iccat.int) avant le **31 août 2022** à 16h30 (heure de Madrid). Les demandes reçues après la date limite **ne seront pas prises en compte**. Le formulaire d'invitation à la réunion de la Commission nécessaire pour solliciter une aide financière peut être téléchargé [ici](#).

Le formulaire doit être entièrement rempli pour que le paiement puisse être effectué. L'aide financière ne sera accordée que si les conditions stipulées dans les [Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions](#) sont strictement respectées.

Je souhaite également rappeler à toutes les Parties contractantes la décision prise par la Commission selon laquelle tous les documents ne dépendant pas de l'avis du SCRS devraient être soumis un mois avant l'ouverture de la réunion et les propositions nécessitant l'avis scientifique le plus récent disponible, au moins une semaine avant la réunion. Des informations supplémentaires concernant la soumission et la distribution des documents seront envoyées dans une circulaire séparée.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir informer le Secrétariat, avant le **30 septembre 2022**, de la liste provisoire des noms et postes des délégués qui participeront à la réunion en personne en tant que membres de votre délégation. Ces informations sont essentielles pour que le Secrétariat puisse adapter en temps utile la logistique nécessaire à la réunion.

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :

Première vice-Présidente :

Deuxième vice-Président :

Présidents des Sous-commissions 1 à 4

Président du SCRS :

E. Penas Lado

Z. Driouich

R. Chong

G. Melvin

Président du COC :

Président du PWG :

Présidente du STACFAD

:

Vice-Président du SCRS :

D. Campbell

N. Ansell

D. Warner-Kramer

H. Arrizabalaga

– **Chefs de délégation**

– **Parties Entités ou Entités de pêche coopérantes**

– **Observateurs, FAO/DOALOS, ORGP**

– **Ambassades**